

Commission Permanente du lundi 25 mars 2013

La Région Aquitaine agit pour des filières agricoles, sylvicoles et halieutique de qualité et respectueuses de l'environnement et en faveur du monde rural

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, et les élus régionaux se sont réunis en Commission Permanente ce lundi 25 mars 2013 à l'Hôtel de Région et ont voté 268 dossiers pour un montant total de 43.612.474 €. Plusieurs concernent les secteurs agricole, sylvicole, les activités marines et le monde rural. Et pour cause ! Ils jouent un rôle majeur dans l'économie de l'Aquitaine. L'un des principaux enjeux est le maintien de ces secteurs de manière durable : économie, emplois, qualité des produits et respect de l'environnement.

Soutien en amont des filières par l'attribution d'aides à des programmes de recherche et d'expérimentation

Les productions légumières, fruitières et arboricole

Le programme d'Invenio (Villenave d'Omon, 33) soutenu couvre 2 secteurs : les productions légumières et fruitières. L'organisation bénéficie de 471.000 € pour répondre à des problématiques de la profession telles que la protection des cultures, la conduite culturale et la mécanisation. Les principaux essais portent sur la fraise, l'asperge, la châtaigne, la pomme et la carotte. 55.000 € lui seront également attribués pour soutenir la diffusion de résultats d'expérimentations visant à améliorer la compétitivité des exploitations par des techniques innovantes.

L'association nationale des producteurs de noisettes (Cancon, 47) est aussi aidée à hauteur de 9.400 € afin d'accompagner le programme d'expérimentation de la filière et le projet de développement de la coopérative Unicoque dont l'objet est de doubler les tonnages produits d'ici 2015. Pour rappel, l'Aquitaine est la première région productrice de noisettes avec plus de 65% des plantations et un fort développement de production.

Notamment en étroite partenariat avec le Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes de Lanxade (24), la station expérimentale de Creysse (46) bénéficie de 9.400 € pour ses travaux d'expérimentation sur la noix visant à répondre aux préoccupations techniques des producteurs. Les thèmes d'études portent sur la sélection du matériel végétal et la protection raisonnée. Mise en place par les professionnels de la filière en 1987, cette station est devenue le pôle interrégional Noix pour le bassin de production Grand Sud-Ouest.

...mais aussi la filière bois

Sur 2013, la Région continue de soutenir l'INRA (Villenave d'Omon, 33) et le projet Fortius à hauteur de 185.000 €. Ce programme de recherche et développement des partenaires de la filière bois, labellisé par le pôle Xylofutur, tente de répondre aux objectifs de la reconstitution du massif forestier des Landes de Gascogne et de contribuer à l'adaptation du pin maritime et de sa sylviculture aux risques.

82.059 € sont aussi attribués au projet collaboratif Timbirde porté par le FCBA (institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement, 75), et notamment labellisé par le pôle Xylofutur. Timbirde a pour ambition de mettre au point des formulations et des procédés multifonctionnels innovants de traitement des bois utilisés en extérieur. Des contacts sont déjà engagés auprès d'industriels aquitains via Xylofutur afin de transférer au plus tôt les avancées technologiques du programme au pin maritime. De plus, des points d'information réguliers sont prévus auprès des interprofessions régionales. Un impact favorable proche de 150 M€ est attendu pour la filière bois française, par le maintien des activités et les nouveaux débouchés générés.

...le littoral et la faune marine

10.000 € sont également attribués au Groupe d'Etude de la Faune Marine Atlantique (GEFMA – Capbreton, 40) pour un programme qui vise à plus particulièrement s'intéresser aux mammifères marins échoués avec suivi épidémiologique, bilan des échouages... Des actions en direction des universités et la participation à des salons et colloques sont également prévues, tout comme un volet communication et transmission des résultats.

Aide aux investissements d'agriculteurs et à l'agriculture bio

La Région accompagne les projets d'investissements de 22 nouveaux agriculteurs aquitains à hauteur de 138.053 € : acquisition de foncier agricole ou de matériel, réalisation de locaux de stockage...

Elle soutient également l'agriculture biologique à hauteur de 148.274,83 € au travers d'aides à la certification (11 bénéficiaires), de chèques conseil (conseil technique pendant la conversion AB à 16 exploitations) ou d'aide à l'animation pour faire vivre le réseau, accompagner des porteurs de projets en émergence et favoriser le transfert de connaissance en agriculture biologique (5 structures concernées dans les 5 départements).

...et au monde rural

312.567,35 € visent à soutenir le tourisme de montagne :

- 37.500 € pour la communauté de communes du Piémont Oloronais (64) et le réaménagement de son office de tourisme,
- 87.500 € pour la société d'exploitation des Salines de Salies-de-Béarn (64) et la création d'un espace muséographique en réponse aux nombreuses sollicitations de visite des Salines,
- 187.567,35 € pour la commune de Laruns (64) et un programme d'aménagement paysager et urbain du village d'Artouste-Station.